

## Centre Hospitalier de Mayotte

Type : Marché de service

Edition : ffff

Parution web : 0000-00-00

Parution print : 2024-04-16

Centre Hospitalier de Mayotte

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AOO N° 13/ACHA/2024

Prestations d'agence de voyage pour les déplacements professionnels et des voyages pour motifs sanitaires

Avis n°4074331 publié au BOAMP/JOUE le 12/04/2024

### SECTION I : LA PERSONNE PUBLIQUE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Mayotte

Direction des Achats et de la Logistique

Département Commande Publique

B. P. 04, Tél. 02 69 61 80 00 - Fax. 02 69 61 79 65

97 600 Mamoudzou

Représenté par M Jean-Mathieu DEFOUR – Directeur Générale

### SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

#### 2.1 Objet du marché :

La réalisation des prestations d'agence de voyage pour les déplacements professionnels et des voyages des patients dans le cadre des

#### 2.2 Classification nomenclature :

Code CVP – 63510000-7- Services agence de voyage et services similaires

#### 2.3 Division en lots : oui

. Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot 1 : Transport des personnes au départ et à destination de Mayotte pour motif de service

Lot 2 : Transport des personnes dans le cadre d'évacuations sanitaires

### SECTION III : DUREE DU MARCHÉ

Durée du contrat

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date début des prestations soit

le 1er juillet 2024.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période c

### SECTION IV PROCÉDURE

#### 4.1 Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions de l'article L.2124-1 de l'ordonnance et d

4.2 Critères d'attribution :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues aux articles R 2152-6 et R2152-7 du CCP. L'offre de chaq

L'offre de chaque candidat sera notée en fonction de critères de sélection définis dans le Règlement de Consultation (RC)

4.3 Date limite de réception des offres : 15 mai 2024 à 15 heures (heure locale).

4.5 Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1 -Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site dont l'adresse Internet est : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

5.2 -Les offres sont transmises par voie dématérialisée sur le site : <https://www.achatpublic.com> avant la date et l'heure limite de réception

5.3 - Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande pa

### 5.4 - INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de MAYOTTE

Les Hauts du Jardin du Collège (rue de l'internat)

97600 Mamoudzou

? : 02 69 61 18 56 - ? : 02 69 61 18 62

Email : [greffe.ta-mayotte@juradm.fr](mailto:greffe.ta-mayotte@juradm.fr)

Introduction des recours

- Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame le Directeur Général du CH de MAYOTTE,
- Un recours en référé pré contractuel, en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, avant la conclusion
- Un référé contractuel au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution ou, à défaut, jusqu'à l'expiration d'un délai de
- Un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du marché dans les mois à compter de la notification de la décision faisant
- Un recours de plein contentieux, éventuellement assorti d'un référé suspension, introduit dans les deux mois à compter de l'accomplisse

Date d'envoi du présent avis : 15/04/24